

Décision

Générale

colonial

Décision n° 171 20 février 1951

n° 171 20

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1951

Date de publication
20 février 1951

Date du numéro
1 mars 1951

TEXTE INTÉGRAL

La rémunération mensuelle de Madame Moussard (Jacqueline), licenciée es lettres, professeur au cours complémentaire, est fixée à trente-sept mille francs pour compter du 1er janvier 1950, et à trente-neuf mille francs pour compter du 1er juillet 1950.